
CHSCT DU 15/12/2020 en mode visioconférence

A l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 15/09/2020,
- Point d'information de la situation Covid-19 dans les services,
- Présentation des nouvelles fiches de signalement, accidents de service et registre santé et sécurité au travail (RSST) de la DGFIP, de l'INSEE et de la Douane,
- Suivi budgétaire 2020,
- Point sur les projets immobiliers de la Direction Interrégionale des douanes,
- L'harmonisation des règlements intérieurs de l'INSEE,
- Bilan des ambiances thermiques pour 2020 et projets pour 2021,
- Présentation des DUERP et PAP des services DGFIP, Douanes et INSEE, mis à jour avec le risque Covid-19 (actualisation à la suite de la publication du protocole sanitaire de la direction générale du travail et de la circulaire de la ministre de la transformation et de la fonction publique du 29 octobre 2020),
- Questions diverses.

En début de séance, les représentants du personnel et des trois Directions ont établi le calendrier prévisionnel des plénières et Groupes de Travail (GT) 2021, à savoir :

- plénières : 04/02, 23/03, 06/05, 22/06, 16/09, 14/10, 16/11, 14/12,
- GT : 28/01, 18/03, 27/04, 17/06, 09/09, 07/10, 09/11, 09/12.

Approbation du procès-verbal de la séance du 15/09/2020

L'intersyndicale a approuvé unanimement le PV.

Point d'information de la situation Covid-19 dans les services

- . **DRFIP** : 1 cas Covid-19 testé positivement ou suspecté à la BCR ; un cas contact dans l'environnement familial. Développement plus important du télétravail avec un taux d'équipement à 50 %
- . **Direction Régionale des Douanes** : Aucun cas Covid-19 et zéro cas contact. Taux d'équipement en télétravail de l'ordre de 71 %
- . **INSEE** : 1 cas Covid-19

Agir pour ne pas subir.

Pratiquement 100 % de télétravail avec moins de 10 agents étant en présentiel.

En raison du contexte sanitaire important en Bourgogne Franche-Comté, les acteurs de prévention (organisations syndicales, responsables administratifs, médecin de prévention, inspecteur santé sécurité au travail) préconisent le maintien du télétravail jusqu'en début d'année prochaine.

La situation sera revue en début d'année 2021.

Le médecin de prévention recommande aussi de limiter le retour en présentiel des agents vulnérables en 2021.

Présentation des nouvelles fiches de signalement, accidents de service et registre santé et sécurité au travail (RSST) de la DGFIP, de l'INSEE et de la Douane

DRFIP : Des courriers de mise en garde ont été envoyés par la direction à des usagers ayant eu des comportements injurieux par mails, courriers où menaçant l'intégrité physique des agents.

La CFTC a indiqué à M CATANESE que le paiement des nombreuses amendes Covid-19 présentaient des risques de sécurité pour les collègues malgré la présence des vigiles à la Boudronnée.

La Direction suit l'évolution de la situation

Suivi budgétaire 2020

Des sacs à dos pour le transport d'ordinateurs portables ont été achetés pour les télétravailleurs.

Le budget 2020 de 123 814 € a été consacré à de nombreuses dépenses tout au long de l'année, à savoir :

- sécurité incendie (extincteurs, exercices évacuation tous sites DRFIP et douanier, Blocs Autonomes Extérieur de Secours (BAES), brassards),
- conditions de travail (lit pliant mesure rétention douanière, brumisateurs, escabeaux, films solaires, stores, lampes basse luminescence),
- Covid-19 (distributeurs désinfectant virucide, parois en plexiglas, brumisateurs, masques inclusifs, gants, masques, lingettes, désinfectants virucide),
- Prescriptions médicales (bras support double écran, fauteuils ergonomiques, souris, souris roller mousse, tapis souris, écrans),
- formations (prévention maux de dos, prévention des TMS, habilitation électrique et recyclage, formation Sauveteur Secouriste au Travail, nutrition et santé, prévention du risque routier, Premiers Secours).

Point sur les projets immobiliers de la Direction Interrégionale des Douanes

Le bâtiment Dallas de la Douane a fait l'objet de différents travaux électriques, le système d'évacuation des eaux usées de la Brigade de Surveillance a été remis en service, des cloisons ont été installées pour aménager des bureaux.

L'harmonisation des règlements intérieurs de l'INSEE

Jusqu'en 2019, les établissements de l'INSEE étaient régis par des règlements intérieurs relativement différents les uns des autres.

Ce nouveau règlement intérieur applicable sur le site de Dijon est commun pour l'ensemble de la Direction Régionale de Bourgogne-Franche-Comté. Il s'applique donc également à celui de Besançon.

Les principales dispositions qui relèvent du niveau local concernent les horaires d'ouverture des bâtiments, et le début et la fin des plages fixes.

Bilan des ambiances thermiques pour 2020 et projets 2021

1/ Le département de la Côte d'Or bénéficiera du plan de relance en faveur de la rénovation thermique des bâtiments.

Une cinquantaine de projets des différents ministères (justice, armées, éducation nationale, DGFIIP) ont été retenus pour un montant global de 20 millions d'euros.

La DRFIIP 21 profitera de quatre investissements :

- 2,5 millions € pour l'isolation thermique par l'extérieur et la rénovation des ouvrants du bâtiment de la Boudronnée,

Cette manne financière inespérée améliorera sensiblement les conditions de vie au travail de toutes les personnes travaillant à cet endroit.

- une cinquantaine de fenêtres du 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} étage de la PI de la Banque seront changées (reliquat à effectuer),

- 2 bornes de recharge de véhicule électrique seront installées à la Boudronnée,

- une borne de recharge électrique sera placée dans le parking de la ruelle du Suzon pour la Direction.

2/ En cas de canicule, des aménagements d'horaires ont été apportés, la réception physique d'usagers a été fermée les après-midis, certaines missions ont été reportées (géomètres, vérificateurs ...), des brumisateurs ont été achetés.

Des fontaines à eau acquises récemment, seront mises en service en 2021.

Présentation des DUERP et PAP des services DGFIIP, Douanes, INSEE

A la suite de modifications apportées par la DRFIIP 21 à la demande de l'intersyndicale, les organisations syndicales ont voté favorablement les DUERP et PAP des 3 Directions.

Vos représentants CFTC au CHSCT :

Christophe RECOUVREUX, titulaire : christophe.recouvreux@dgfip.finances.gouv.fr

Céline GUILLAUMIN, suppléante : celine.guillaumin@dgfip.finances.gouv.fr